

parmi les grands pays industriels, un exportateur de pétrole brut, d'uranium et de charbon, il a continué à devoir compter sur des importations importantes de charbon et de pétrole raffiné. En fait, et bien qu'il ait été, cette année encore, un exportateur net d'énergie, la proportion de ses importations et de ses exportations de pétrole brut s'est modifiée, les importations dans l'est du Canada ayant dépassé sensiblement les exportations des champs pétrolifères de l'ouest vers les États-Unis. Étant donné l'importance appréciable de ses intérêts dans le commerce international de l'énergie, il a continué à suivre de très près les événements internationaux (dont ses prix domestiques et ses approvisionnements subissent les effets), et à s'efforcer de multiplier et d'approfondir ses relations bilatérales avec d'autres nations exportatrices ou importatrices d'énergie.

Le Canada se rend également compte que, dans un monde interdépendant où le bien-être économique général repose, en grande partie, sur les ressources énergétiques, les questions touchant à l'évolution future de ces ressources doivent être étudiées dans le contexte international. C'est pourquoi il a continué à jouer un rôle actif dans les activités exercées par l'OCDE, les Nations Unies, l'OTAN et l'Agence internationale de l'énergie (AIE), nouvellement créée, dans le domaine de l'énergie. La ratification par le Canada, en 1975, du Programme international en vue d'une meilleure utilisation des ressources énergétiques, l'accord de création de l'AIE sous les auspices de l'OCDE, de même que la participation du Canada aux activités de cette nouvelle agence, en matière de conservation et d'accélération du développement des produits de remplacement des hydrocarbures, ont révélé l'importance croissante qu'il attache à la coopération internationale en matière d'énergie. Grâce aux entretiens et aux échanges d'informations auxquels ces organismes internationaux donnèrent lieu, il a été en mesure de se tenir au courant des événements qui, parmi les plus récents, sont de nature à influencer sa situation intérieure du point de vue des combustibles, tout en s'efforçant d'amener ses partenaires commerciaux à une appréciation réaliste des ressources énergétiques dont il dispose.

La participation du Canada, en qualité de coprésident représentant le groupe des pays industrialisés, à la réunion ministérielle de la *Conférence sur la coopération économique internationale* (CCEI) qui s'est tenue à Paris, en

décembre 1975, a encore attesté de son désir de coopérer avec d'autres pays dans le secteur de l'énergie, comme dans d'autres domaines économiques importants. Dans le cadre du dialogue international qu'a lancé la CCEI, l'objectif du Canada sera de chercher à garantir des approvisionnements d'énergie à des prix raisonnables par des ententes susceptibles de donner satisfaction tant aux producteurs qu'aux consommateurs de ressources énergétiques. S'il est possible de créer un tel régime, le Canada pourra prendre plus facilement des décisions sur les mesures qui lui permettront de s'assurer des approvisionnements suffisants.

Relations nucléaires

L'intérêt porté à l'énergie nucléaire comme source génératrice d'électricité a continué à s'accroître en 1975, ce qui a abouti à une augmentation constante de la demande internationale en uranium. Par ailleurs, la communauté internationale a poursuivi un but d'intérêt vital: l'arrêt de la prolifération des explosifs nucléaires.

Le Canada a donc dû faire face aux défis que posent ces problèmes étroitement liés. Tout en prospectant activement à l'étranger les marchés sur lesquels il pourrait écouler ses réacteurs CANDU, il a pris l'initiative de renforcer les garanties internationales relatives au transfert d'équipement, de matériel et de techniques nucléaires. Il a engagé des négociations en matière d'exportations nucléaires avec un certain nombre de clients, anciens ou nouveaux, tout en ne perdant pas de vue que les garanties exigées devront se conformer aux normes élevées qui furent annoncées en 1974.

Étant l'un des pays les plus avancés dans l'utilisation de l'énergie nucléaire comme source génératrice d'électricité et dans ses applications commerciales aux domaines de la santé et de l'agriculture, le Canada a continué à soutenir les efforts de la communauté internationale pour encourager, au sein d'organisations telles que l'Agence internationale de l'énergie atomique, un développement harmonieux de l'énergie nucléaire en vue de favoriser le progrès économique. Il est devenu en 1975 membre à part entière de l'Agence européenne pour l'énergie nucléaire de l'OCDE et il a pris part à des échanges scientifiques multilatéraux et